

Déclaration liminaire CGT Finances publiques 29 CHS CT 19 MAI 2020

Aujourd'hui, le déconfinement est décrété, alors que le confinement est la seule façon de lutter contre l'épidémie et que celle-ci est toujours en cours. Cette pandémie a déjà provoqué plus de 28 000 décès en France l'objectif du gouvernement est clair : remettre rapidement les salarié-es au travail pour relancer l'économie, sans que les règles de protection sanitaire soient respectées.

Bruno Le Maire l'a affirmé : il n'y aura pas de masque pour tous les collègues en présentiel le 11 mai, mais uniquement pour ceux qui en ont absolument besoin. Les autres devront se les procurer autrement.

Pour la CGT, nous sommes toujours dans la gestion de la pénurie des moyens de protection indispensables, c'est inacceptable.

Même si les agents continueront de bénéficier des ASA pour garde d'enfants jusqu'au 1er juin (et après le 1er juin avec des attestations scolaires), le double discours culpabilisateur du gouvernement « Restez chez vous/revenez travailler vite » est irresponsable.

Submergé par ses propres manques, le gouvernement aurait pu tirer les leçons et mieux préparer, anticiper, donner les moyens d'un déconfinement assurant la sécurité sanitaire de la population. Sauf que la priorité n'est pas celle-ci, la priorité est de faire retourner la population au travail

La CGT Finances Publiques agit, elle, pour la santé et la sécurité des agents. Nous sommes dans un contexte où rien n'est assuré, ni garanti, pour la protection sanitaire des agents puisque les doctrines et consignes varient non du fait de la connaissance de ce virus, mais bien des moyens non disponibles à cause des décisions politiques de ces dernières années.

La DGFIP ne sera pas épargnée ; suivant les directives gouvernementales, elle ne remplira pas les conditions de mise en oeuvre des mesures de protection permettant une politique suffisamment préventive contre la propagation du virus et favorisant ainsi un déconfinement responsable et sans risque pour les agents comme pour le public.

Pour la CGT Finances Publiques, nous le répétons, aucun agent ne doit être mis en danger sanitaire dans la réalisation de ses missions par manque d'anticipation ou manque de mesures de protections concrètes. C'est pourquoi elle exige en cette période de crise sanitaire **(liste non exhaustive)** :

Le maintien de toutes communications sur les mesures mises en place, actuellement et à venir depuis le déconfinement ;

Reprise très progressive de l'activité ;

Organisation des locaux pour la distanciation sociale ;

Amélioration et le renforcement des prestations de nettoyage et désinfection des environnements de travail et lieux sensibles susceptibles de nourrir des foyers infectieux, désinfections régulières des locaux, ascenseurs, poignées de porte, etc. désinfection des sanitaires 2 fois par jour toutes ces consignes étant prévues dans le PRA et tout particulièrement spécifiées page 5 du guide du secrétariat général "COVID 19 guide pour l'évaluation des risques et la mise en oeuvre des mesures de prévention dans le cadre de la reprise des activités".

Qu'aucun agent ne soit en contact direct avec le public ;

pour les agents obligés de travailler sur site, fourniture systématique de moyens individuels de protection (masques, gel hydro-alcoolique, lingettes, savon, essuie-mains à usage unique), mise en place de barrières matérielles de protection permettant la distanciation sociale interne comme externe

Enfin la garantie du droit au travail pour chaque agent. Pour la CGT nous exigeons que chaque agent de la DDFIP 29 quelque soit sa situation (ASA médicale ou autre) puisse bénéficier d'une proposition de reprise du travail (télétravail ou présentiel selon les cas) et en l'absence d'avis contraire du Médecin de prévention

et cela dans un délai contraint. Aucun agent ne doit se sentir ni isolé ni dévalorisé.

Nos administrations sont garantes de nos missions, elles sont également responsables de l'intégrité physique et morale des agents qui les assurent ! Si les agents ont des obligations, ils ont aussi des droits !
Enfin, tous les acteurs de ce CHSCT doivent rester vigilants quant à l'impact psychologique du confinement qui n'a pas été vécu pareillement par tous.